

# CAMPAGNE 2008

## D'INFORMATION DU PUBLIC SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS EN RHÔNE-ALPES

### Les outils

Les outils réalisés dans le cadre de la campagne 2008 d'information du public sur les risques industriels majeurs ont pour premier objectif de répondre aux obligations réglementaires. Mais la collégialité des partenariats a permis d'aller au-delà de ces obligations et de réaliser des supports complémentaires d'information, notamment à vocation pédagogique.

#### Les outils d'information réglementaires

La réglementation précise qu'en liaison avec l'exploitant, le préfet fait établir les documents d'information composés au minimum d'une brochure et d'affiches comportant les consignes de sécurité à adopter en cas d'urgence ; la distribution de la brochure aux populations comprises dans la zone d'application du plan, sans qu'elles en fassent la demande, est assurée par les maires des communes concernées ; ces derniers organisent également l'affichage des consignes. L'édition et la diffusion de ces documents sont faites aux frais de l'exploitant.

#### La brochure : 750 000 exemplaires

Insérée dans une enveloppe au logo de la préfecture du département concerné, cette brochure (format 12 X 30 cm) est distribuée dans la boîte aux lettres de chaque habitant des communes concernées ; elle est déclinée en 21 versions correspondant aux différents « bassins d'information ».

Une partie est commune à toutes les brochures et concerne les 4 voies d'action de la politique de prévention des risques majeurs, les définitions importantes, les modalités d'alerte et les « bons réflexes » à adopter. La partie qui concerne les spécificités du bassin et les renseignements techniques de chaque entreprise diffère d'une brochure à l'autre.



#### Le magnet : 800 000 exemplaires

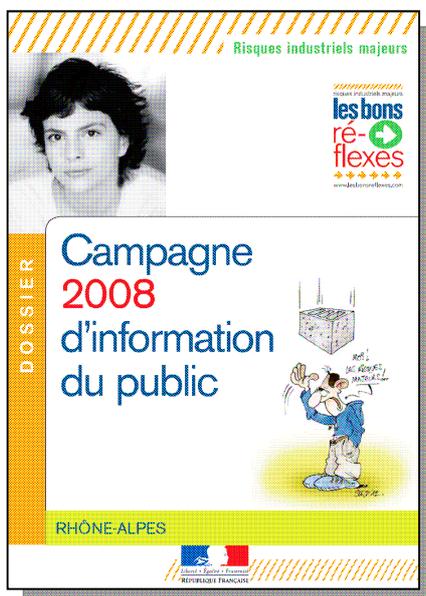
Chaque brochure est accompagnée d'un magnet au format « carte bancaire » sur lequel sont rappelés les « bons réflexes » en cas d'alerte.

L'affichette : 50 000 exemplaires

Des affichettes A4 précisant les « bons réflexes » sont destinées à être apposées dans les ERP (établissements recevant du public), les entreprises de plus de 50 salariés et dans les immeubles de plus de 15 logements de chacune des 220 communes concernées.



### Les outils d'information complémentaires



**Le dossier « relais d'opinion » : 25 000 exemplaires**

Ce dossier de 24 pages au format A4 traite de manière plus complète que la brochure de la problématique des risques industriels majeurs, il est destiné aux « relais d'opinion » c'est-à-dire aux structures ou personnes bénéficiant d'une situation privilégiée pour répondre aux éventuelles questions des populations : mairies, élus, établissements scolaires, entreprises de plus de 50 salariés, médecins généraliste, services publics...

**Le site internet : [www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com)**

Tous les éléments de la campagne se trouvent en ligne et sont téléchargeables : des brochures aux supports pédagogiques en passant par le film.

**Le numéro vert : 0800 507 305 (appel gratuit)**

Il permet, gratuitement, de se familiariser avec le son de la sirène d'alerte et les consignes à respecter. Il s'agit d'un message préenregistré qui rappelle les bons réflexes à adopter en cas d'alerte.

### Les outils d'information pédagogique

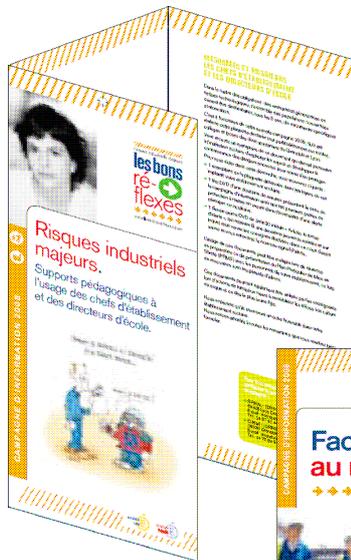
**Le film DVD : 10 000 exemplaires**

D'une durée de 12 mn, le film « Face au risque industriel » met en scène deux lycéens qui effectuent leur TPE (travaux personnels encadrés) sur les risques industriels majeurs. A cette occasion, ils vont être amenés à rencontrer les différents acteurs du risque : maire, chef d'entreprise, pompier, DRIRE, préfet ...

Le film, qui est accompagné d'un guide pédagogique, est particulièrement destiné aux lycéens ou pour introduire toute intervention ou manifestation sur le thème des risques industriels majeurs : réunions publiques, fête de la science....

### Le dessin animé : 10 000 exemplaires

C'est une actualisation du dessin animé « Arlette, la tortue d'alerte » pour apprendre les premiers gestes de mise à l'abri. Ce dessin animé, sous format DVD, est destiné aux petits (maternelle et primaire) et est accompagné de 6 images papier permettant un travail pédagogique.



### Le triptyque pédagogique : 5 000 exemplaires

Le triptyque a pour but d'encourager les actions pédagogiques sur le thème des risques industriels majeurs, et d'impulser la réalisation des PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité).



Il comprend le film DVD, le dessin animé accompagné de 6 images extraites du dessin animé, la brochure d'information concernant le secteur de l'établissement scolaire. Un texte pédagogique facilite l'utilisation de ces supports, rappelle les étapes du PPMS et est illustré par un dessinateur. Ce triptyque est à l'usage des collèges, lycées et écoles primaires. Il sera envoyé aux chefs d'établissements et directeurs d'écoles par les deux rectorats de Lyon et Grenoble.